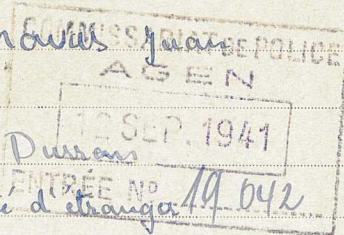


Renseignements sur

Canovas Juan



TRIBUNAL

d' Agen

3964



demeurant à

20 ans horloger

Agén impasse Durrens

défaut de pièces d'identité d'étranger

Nom, prénoms du prévenu..... CANOVAS Juan
 Age du prévenu..... 20 ans
 Commune du lieu de sa naissance..... SEVILLE (Espagne)
 Date précise de sa naissance..... le 14 février 1921
 Son domicile actuel..... détenu
 Ses résidences antérieures..... impasse Durrens à Agén, Moissac et Barcelone
 Sa profession actuelle..... horloger (Espagne)
 Ses professions antérieures..... manoeuvre
 Sa fortune ? Ses moyens d'existence..... ne possède rien, vit de son travail
 Nom et prénoms de son père..... CANOVAS Vicente , père et mère S.P. à Barcelone
 Nom et prénoms de sa mère..... LALIGA Adoracion ne.
 Le prévenu est-il célibataire, marié ou veuf ?..... célibataire
 Nom et prénoms du conjoint du prévenu..... vit seul
 Moralité du conjoint du prévenu..... "
 Date et lieu du mariage ?..... "
 Le prévenu vit-il en concubinage ?..... non
 A-t-il des enfants ? Le nombre, leur sexe..... "
 Age des enfants..... "
 Conduite du prévenu avant le fait poursuivi..... aucune remarque
 Sa réputation..... id.
 Donne-t-il des signes de dérangement cérébral ?..... non
 Situation militaire { classe..... 1942, armée espagnole
 canton où il a subi la révision..... "
 recrutement..... "
 Degré d'instruction { est-il illettré ?..... lit et écrit en Espagnol, et un peu en
 sait-il lire et écrire ?..... français.
 a-t-il une instruction plus développée?
 Est-il alcoolique ?..... non
 Est-il ivrogne d'occasion ?..... non
 Est-il ivrogne d'habitude ?..... non
 Le prévenu reconnaît-il le délit ?..... "
 Le prévenu est-il officier de réserve, membre de la Légion d'honneur ou décoré de la médaille militaire ?..... néant
 Renseignements divers : Faire connaître les faits particuliers, les traits de caractère, les circonstances de personne ou de famille qu'il serait utile de signaler, par exemple si quelqu'un des siens a été condamné, si des signes de dérangement mental ont été constatés, etc.

TRÈS URGENT (Détection préventive)



AGEN Le 16 septembre 19 41 Certifié par le Cre de Police soussigné,

Handwritten signature

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

POLICE DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

8^e Brigade régionale
de
Police mobile

N°

Affaire c/ CANOVAS, Juan

20 ans, s, d, f.

Infraction aux lois ré-
glémentant le séjour des
des étrangers en France et
désertion d'un camp de
travailleurs étrangers.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCÈS-VERBAL



L'an mil neuf cent quarante et un
le dix septembre

Nous, Emile PRATX Inspecteur
de Police mobile, à la 8^e Brigade régionale de Police mobile, en
résidence à TOULOUSE, officier de Police judiciaire,
auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République,

Disons que ce jour, au cours d'une sur-
veillance, pour le Contrôle des Etrangers, effectuée
à AGEN, assisté de MM BONNET et BARTHET et REY
Inspecteurs de la Sûreté d'AGEN, avons été amenés
à contrôler l'identité d'un nommé CANOVAS Juan
âgé de 20 ans, de nationalité espagnole.

Conduit au Service de la Sûreté de cette Ville
le sieur CANOVAS, après recherches au fichier de nos
archives, a été identifié comme étant déserteur
du Groupement N° 527 de Travailleurs Etrangers à
MOISSAC;

Interpellé le sus-nommé a déclaré ce qui
suis:

"Je me nomme CANOVAS Juan, né le 16 Février
1921 à SEVILLE, fils de Vicente et de Adoracion
LALIGA, horloger, domicilié à AGEN, Impasse DURRENS
célibataire, jamais condamné, sachant lire en français

Je suis entré en France en Février 1939
par St. LAURENT-de-CERDANS (P.O.) en qualité de
réfugié politique, car j'avais combattu dans les
rangs républicains; toujours dans la même année,
j'ai été tenu à résider au camp d'étrangers de
SEPTFONDS (Tarn et Garonne); par la suite, j'ai été
incorporé dans une compagnie de Travailleurs
Volontaires opérant dans le Nord de la France. Lors
de l'avance des troupes allemandes, j'ai suivi ma
compagnie à Ste LIVRADE (Lot et Garonne). Courant
Avril 1941, la compagnie 527 dont je faisais partie
est venue s'installer à MOISSAC; là, j'ai obtenu
de mes chefs l'autorisation de travailler chez un
particulier dont je ne puis vous indiquer le nom en
ce moment.

Courant Juin, 1941, ma compagnie a quitté
MOISSAC sans me prévenir. Lorsque je me suis aperçu
de ce fait, et comme l'autorisation était terminée
je suis parti à AGEN chez des cousines Maria MON-
TESINOS, de nationalité espagnole habitant impasse
DURRENS. Je n'ai pas fait connaître à mes parents
que j'étais déserteur de la Cie de Travailleurs,
car j'ignorais moi-même être recherché.

Je reconnais que je suis en infraction
avec les lois réglementant le séjour des étrangers
en France, et, si je vous présente le certificat de
nationalité, en date du 8 Septembre 1941, c'est que
je suis allé me le faire établir par le Consul

d'Espagne à AGEN. Je reconnais que j'ai quitté la Cie de travailleurs étrangers sans autorisation, et que lorsque elle est partie de MOISSAC, j'aurais dû m'informer de sa nouvelle résidence, pour pouvoir aller la rejoindre.

Actuellement, je suis employé en qualité de manoeuvre plâtrier, chez M. PIOT, Rue des Cailles à AGEN
Lecture faite, persiste et signe
L'Inspecteur de Police Judiciaire

Juan Canovas



Esquart

Mentionnons que le nommé CANOVAS Juan, né le 16 Février 1921 figure sur la liste N° 5518, diffusée par le service du Groupement 527 de T.E., comme déserteur.
L'Inspecteur de Police Judiciaire

Esquart

Disons que le sieur CANOVAS Juan, étant dépourvu de toute pièce d'identité réglementant le séjour des étrangers en France, et que d'autre part, il est déserteur d'un groupement de travailleurs étrangers, sera conduit par nos soins devant Monsieur le Procureur de l'Etat Français à AGEN, à toutes fins qu'il jugera utiles.

L'Inspecteur de Police Judiciaire

Esquart

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE

POLICE DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

PROCÈS-VERBAL



8^e Brigade régionale
de
Police mobile

L'an mil neuf cent Quarante et un

le Dix Septembre

N°

Nous, Emile PRATX, Inspecteur
de Police mobile, à la 8^e Brigade régionale de Police mobile, en
résidence à TOULOUSE, officier de Police judiciaire,
auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République,

Affaire c/ CANOVAS Juan

20 ans.

Continuant l'enquête:

Entendons le sieur: PIOT, Louis, agé de
34 ans, artisan plâtrier, demeurant à AGEN, rue des
Cailles, qui répond comme suit à nos diverses inter-
pellations:

Interrogatoire du
sieur PIOT, entrepre-
neur de plâtrerie, demt
à AGEN, restaurant de la
Paix, rue des Cailles.

Je me nomme: P I O T, Louis, agé de 34 ans,
né le 29 Juin 1907 à Lavardac (Lot-et-Garonne), de
Alphonse et de Mathilde Lagarde, marié le 7 février
1931 à Agen avec Bonnas Denise, un enfant (10 ans),
entrepreneur plâtrier, jamais condamné, sachant li-
re et écrire, demeurant à AGEN rue du Marché au Blé,
N°10,-

Il déclare:

" J'ai à mon service, comme manoeuvre pla-
trier, le nommé CANOVAS Juan, sujet espagnol, depuis
le 18 Aout 1941,- J'ai embauché cet ouvrier sur le
vu d'un certificat de nationalité espagnole qu'il m'a
présentée. Je ne lui ai pas demandé son récépissé de
carte d'identité l'autorisant à résider en France.

Je me suis présenté au service de la carte
d'identité d'étrangers à Agen où l'on m'a fait con-
naître, en me remettant des imprimés, qu'il fallait
les faire parvenir à ce service dès qu'ils seraient
complétés. J'ai présenté cet ouvrier à ce service.
J'ai cru devoir l'employer me figurant que j'étais
en règle pour occuper cet étranger.

S.I. Je reconnais que cet employé ne possè-
de aucune carte lui donnant autorisation de résider
en France ni aucun contrat de travail.

S.I.- Je reconnais que le nom de CANOET
Juan, figurant sur le registre d'employés que je vous
représente, a été écrit par moi il y a environ 20 mi-
nutes, c'est-à-dire lorsque vous m'avez donné l'ordre
d'aller chercher le registre chez moi. CANOET est bien
l'espagnol au nom de CANOVAS, mais je ne me souvenais
plus de l'orthographe du nom. Je reconnais que la
date de naissance ni le lieu ne figurent à la page
où est inscrit son nom.

Lecture faite persiste et signe
L'Inspecteur de Police Judiciaire:

Pratx *Emile*

PROCÈS-VERBAL D'INTERROGATOIRE

PARQUET
DU
Procureur de la République

Nom de l'inculpé :

L'an mil neuf cent quarante et un, le vendredi dix juin 1941
Pardevant nous, Procureur de la République près le Tribunal de première
instance, séant à Agen, étant en notre parquet, au Palais de Justice dudit lieu,
Est comparue la personne ci-après nommée, à l'interrogatoire de laquelle
nous avons procédé ainsi qu'il suit :

Demande. — Comment vous appelez-vous et quel est votre état civil ?

Réponse. — Je me nomme Lairfer Lion
j'ai 43 ans, je suis né le 23 Août 1897
à Lachovine arrondissement de Autriche
fil de Senig et de Lairfa Maria
je me suis marié le 1931 à
avec : j'ai deux enfants
je demeure à Meufon à Paris 47 Rue de Trévis
j'exerce la profession de comptable en foumure



Demande. — Vous avez été arrêté le 26 juin 1941
en flagrant délit de faux à carte d'identité d'étranger
Reconnaissez-vous les faits qui vous sont reprochés ?

Réponse. — Je suis parti à l'hôpital le 2 juin 1941
et ai franchi la ligne de démarcation le 17 juin
1941 ; je reconnais ce fait en règle vis à vis de
moi du 2 juin 1941, mais j'avais un visa de voyage
mais j'en parlais cette situation.

Je suis en possession d'une carte d'identité
d'étranger, mais elle est terminée depuis janvier 1941.
J'ai été démissionnaire à Toulouse le 17 Août 1940.
Je suis resté absolument muet en France libre ; j'avais
l'intention de partir dans un camp de travailleurs
étrangers. Je reconnais ce fait en règle, mais
j'ai pu que j'avais les démarches à Paris pour
obtenir une carte régulière. Je voulais partir en
Amérique, mais je n'ai pu obtenir le passeport en
zone occupée.

Lecture faite, persiste et signe avec nous :

Lairfer

Haurin

